

L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, la question est à l'étude. Je n'en ai pas reçu préavis mais je considérerai volontiers comme tel ce qu'a dit l'honorable député, pour lui donner une réponse à la première occasion.

M. Robichaud: Quand le ministre donnera sa réponse, nous dira-t-il également si le Conseil des pêcheries du Canada, les marchands de poisson et les producteurs auront la possibilité de comparaître devant un comité de la Chambre afin d'y débattre les modifications auxquelles on procédera?

L'hon. M. MacLean: Je prends aussi note de cette demande.

LES LAMPROIES—INTERPELLATION AU SUJET DE L'EMPLOI DE POISONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): J'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries. A-t-il reçu des renseignements récents sur l'efficacité des poisons et sur les moyens d'utiliser ces derniers contre les lamproies dans les eaux intérieures, notamment dans le lac Supérieur? Si je pose cette question, c'est que les journaux rapportent des succès sensationnels par suite de l'emploi de ces poisons.

L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries): La commission de recherche sur les pêcheries s'occupe beaucoup de ce problème ennuyeux que pose l'infestation des Grands lacs sur les lamproies. Je ne suis pas au courant des nouvelles de journaux que mentionne l'honorable député, mais je ferai étudier la question et y répondrai un peu plus tard.

M. l'Orateur: Avant que je donne la parole au ministre des Transports, me sera-t-il permis de dire qu'il eût été de beaucoup préférable d'inscrire au *Feuilleton* deux des trois dernières questions. Elles ne sont pas assez urgentes pour qu'on les pose maintenant. Comme la Chambre s'en rendra compte, nous avons déjà consacré une heure aux questions et j'espère que les députés qui ont encore des questions à poser se demanderont bien s'il y a vraiment lieu de les poser maintenant ou s'il ne conviendrait pas mieux de les inscrire au *Feuilleton*.

LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES

LE CONSEIL CANADIEN—ASSISTANCE SOUS FORME DE BOURSES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Je donne la parole à l'honorable député de MacLeod. Je tiens à signaler qu'à compter de lundi, on abaissera quelque

peu le microphone pour permettre à la Chambre de m'entendre plus facilement lorsque je suis assis.

M. E. G. Hansell (Macleod): J'aimerais poser une question au premier ministre. Elle découle de ce que, l'autre jour, il a, semble-t-il, refusé de dire si le Gouvernement fédéral projette d'accorder quelque assistance sous forme de bourses dans le domaine des sciences. Étant donné que, de toute évidence, il faut accélérer les études et la formation scientifiques dans certains domaines, le Gouvernement serait-il d'avis que l'attribution de bourses à cet égard doit faire partie des fonctions du Conseil des Arts du Canada.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, à mon avis, la proposition de l'honorable député est bien fondée. Cependant, je ne suis pas tellement sûr qu'à l'heure actuelle l'attribution de bourses par le Conseil des Arts du Canada satisfasse entièrement à la situation à l'égard de la formation scientifique. Toutefois, nous étudierons cette question, ainsi que la proposition; je remercie l'honorable député.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

DÉDUCTIONS DES ALLOCATIONS DE TRANSPORT ET DES FRAIS DE SUBSISTANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Claude Ellis (Regina): Je poserai au ministre des Finances une question qui découle de la réponse qu'il a donnée à une question précédente portant sur les demandes de certains groupes syndicaux relatives à la déduction, aux fins de l'impôt sur le revenu, des dépenses de transport et de subsistance subies par les ouvriers de la construction qui ont à se déplacer. Puisque le ministre a déclaré qu'il existait une injustice, causée, ainsi qu'il l'a expliqué, par la maladresse du précédent Gouvernement, quelle mesure se propose de prendre le Gouvernement actuel pour y remédier?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai fait remarquer à l'honorable député, lorsqu'il m'a posé cette question l'autre jour, qu'il ne s'agit pas là d'un problème qui puisse être résolu par un règlement, comme il le prétendait alors. On a étudié la question attentivement, pour voir si le Gouvernement pouvait exercer quelque autorité par voie d'un règlement. Mais le problème est ardu, étant donné la difficulté à définir la matière en cause. Il fait l'objet d'une étude attentive, ainsi que je l'ai dit il y a quelques jours.

M. Ellis: Le ministre dit que la question ne peut se régler au moyen d'un règlement. Croit-il alors qu'on le pourrait au moyen